## Direction des Services Techniques :

## Droits de voirie :

Cautions	Tarifs 2 958,93€	
Ensemble forain de plus de 100 m²		
Ensemble forain de moins de 100 m²	672,47€	

Autorisations afférentes à l'occupation du sol		Tarifs
Stationnement (bennes, véhicules utilitaires, saillies, palissades, échafaudages au sol,	par jour et par m2	0,89€
dépôts de matériaux et gravois)	minimum de perception	75,81 €
Occupation de sol dans le cadre d'un chantier : Bungalow de chantier base de vie y compris annexe inférieur ou e	igal à 20 m2 par jour et par m2	0,86 €
	Minimum de perception	75,81 €
Bungalow de chantier base de vie y compris annexe supérieur à 2 de 10 m2	0 m2 forfait supplémentaire par tranche	17,65 €
Petits manèges ou spectacles inférieurs à 100 m2 1 jour		16,78 €
Tarif journalier du 2ème au 7ème jour		1,45 €
Tarif jour	rnalier à partir du 8ème jour dans la limite d'un mois	2,61 €
F	orfait annuel	805,34 €
Le m2 supplémentaire  Tarif journalier du 2ème au		0,28 €
	7ème jour Tarif journalier à partir du 8ème jour dans la limite d'un mois	0,80 €
caravanes accompagnantes (maxi 1 par manège)	Ljour	112,49 €
т	arif journalier à partir du 2ème jour	7,34 €
au	7ème jour	
tarif journa d'un mois	lier à partir du 8ème jour dans la limite	2,61 €
Terrasses et étalages permanents (couverts et clos)	nar an et nar m?	89,49 €
Terrasses et étalages permanents (non clos)	par an et par m2	53,61 €
Autorisations afférentes aux ouvrages en bordure de voirie	par an et par m2 Alignement	75,78 €
	Bateaux	75,78 €
Er	seignes-par enseigne	75,78 €
Location de matériels divers (barrières, panneaux de signalisation Locations		
	par unité et par jour	5,15
	par unité la semaine par unité le mois	13,14
Transport de matériel	forfait	25,79
Commerces ambulants (hors marchés forains)	15.151	52,20
Commerces ambulants (nors marches forains) Emplacement de 8 mètres linéaires maximum1/2 journée par ser	naine par période d'un an	242,53 €
Emplacement à titre provisoire	par 1/2 journée	6,07 €